AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Rapport Pays 2025

Djibouti



Tirer le meilleur parti du capital de Djibouti pour favoriser son développement

Rapport Pays 2025
Djibouti

Tirer le meilleur parti du capital de Djibouti pour favoriser son développement

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© 2025 Banque africaine de développement

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport-pays 2025 sur Djibouti a été préparé au sein du Complexe de l'Économiste en chef et Vice-Président chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances, sous la direction et la supervision générales du Professeur Kevin C. Urama, Économiste en Chef et Vice-Président, avec le soutien d'Adamon Mukasa (Économiste Principal de recherche) et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi (Assistante Exécutive).

La préparation de ce rapport a été dirigée par Désiré Vencatachellum (Directeur principal, Département des économies pays - ECCE), avec Marcellin Ndong Ntah (Économiste en chef, ECCE) comme Coordonnateur technique du processus, Abir Bdioui (Consultante, ECCE) pour le soutien informatique, Tricia Effe Baidoo (Spécialiste de la gestion des produits, ECCE) pour le suivi de l'édition, et Eugenia Grant (Assistante d'équipe, ECCE) pour le soutien administratif. Le Rapport-pays 2025 sur Djibouti a été préparé par Malik Mohamed Garad (Économiste pays), sous la direction de Guy Blaise Nkamleu (Spécialiste en chef, Économie).

Nos remerciements vont à l'endroit de : (i) Hervé Lohoues, Chef de Division – ECCE 2 ; (ii) du Comité d'examen des opérations du secteur public (PSRC), dirigée par Alex Mubiru, Directeur Général du Bureau régional de développement, intégration et prestation de services pour l'Afrique de l'Est (RDGE) et Chef de bureau pays - Kenya ; (iii) le Département Politique, prévision et recherche macroéconomiques (ECMR) dirigé par Anthony Simpasa (Directeur) ; (iv) le Département des États en transition (RDTS) dirigé par Yero Baldeh (Directeur) ; (v) le Centre africain de ressources naturelles (ECNR) dirigé par Solomane Koné (Directeur) ; et le Consortium de la Recherche Economique en Afrique (CREA) dirigé par le Professeur Victor Murinde (Directeur Exécutif) ; pour leurs contributions.

La Banque tient à remercier les responsables des entités gouvernementales pour l'accueil, et l'organisation de la mission de préparation du Rapport-pays 2025 de Djibouti et la qualité des discussions. Elle remercie aussi les représentants des organisations de la société civile, du secteur privé, et des partenaires techniques et financiers, pour leur disponibilité et la qualité des échanges lors des réunions tenues avec la mission.
Les données figurant dans ce Rapport ont été compilées par le Département des statistiques – ECST dirigé par Samson Babatunde Omotosho (Directeur) avec la participation de Koua Louis Kouakou, Chef de la division des statistiques économiques et sociales, et Anouar Chaouch (Statisticien supérieur, Division des statistiques économiques et sociales, ECST) et de Soumaila Karimbiri (Statisticien, ECST).
Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus de : Jean-Marie Dabiré, Économiste-pays en chef, RDGE ; Professeur Sylvain Éloi Dessy, Département d'économie, Université Laval - Canada ; et de Danlami Gomwalk, Responsable principal des relations intérieures, ECNR, ont contribué, à titre d'évaluateurs externes.

La couverture du Rapport s'inspire d'une maquette générale réalisée par Laetitia Yattien-Amiguet et de Justin Kabasele, du service des relations extérieures et de la communication de la Banque. La révision a été effectuée par Télesphore Mba Bizo et la mise en page par l'agence Eight Wonder Company Limited.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS III
TABLE DES MATIERES IV
SIGLES ET ACRONYMES VI
RÉSUMÉ ANALYTIQUE VII
INTRODUCTION GÉNÉRALE IX

1. PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES 1
- 1.1. Introduction 1
- 1.2. Performance en matière de croissance 1
- 1.3. Autres évolutions macro-économiques et sociales récentes 2
  - 1.3.1. Politique monétaire, inflation et taux de change 2
  - 1.3.2. Secteur financier 2
  - 1.3.3. Politique budgétaire et dette publique 2
  - 1.3.4. Position extérieure-flux financiers extérieurs 3
  - 1.3.5. Évolutions sociales 3
- 1.4. Perspectives et risques macro-économiques 4
  - 1.4.1. Perspectives 4
  - 1.4.2. Risques 5
- 1.5. Politiques à envisager pour accélérer le développement économique de Djibouti 5

2. STIMULATION DE LA MOBILISATION ET DE L'UTILISATION EFFICIENTE DU CAPITAL INTÉRIEUR 7
- 2.1. Introduction 7
- 2.2. Mobilisation des ressources budgétaires 7
  - 2.2.1. Besoins de financement de Djibouti 7
  - 2.2.2. Recettes fiscales 8
  - 2.2.3. Recettes non-fiscales 8
  - 2.2.4. Mobilisation des ressources fiscales intérieures et efficience des dépenses publiques 8
- 2.3. Capital naturel de Djibouti 8
  - 2.3.1. Vue d'ensemble du capital naturel de Djibouti 8
  - 2.3.2. Contribution économique du capital naturel de Djibouti 9
  - 2.3.3. Estimations et dynamique du capital naturel 9
  - 2.3.4. Défis de l'exploitation du capital naturel de Djibouti 10
- 2.4. Ressources allouées à l'activité commerciale à Djibouti 10
  - 2.4.1. Le paysage du capital commercial à Djibouti 10
  - 2.4.2. Indicateurs du capital des entreprises 10
  - 2.4.3. Défis et opportunités d'amélioration du capital des entreprises djiboutiennes 10
- 2.5. Capital humain de Djibouti 11
  - 2.5.1. État actuel du capital humain dans le pays 11
  - 2.5.2. Principaux obstacles au développement du capital humain à Djibouti 11
  - 2.5.3. Investissement en matière d'éducation et du développement des compétences 12

2.5.4. La santé comme pilier du développement du capital humain 12
2.6. Capital financier 12
2.6.1. Marchés financiers et de capitaux nationaux 12
2.6.2. État du développement financier de Djibouti 13
2.6.3. Mobilisation des ressources financières pour le développement de Djibouti 13
2.6.4. Ressources financières offshore allouées au développement de Djibouti 14
2.6.5. Financement innovant 14
2.7. Recommandations politiques 14

3. EXPLOITATION DU POTENTIEL DE CAPITAL ET DES RESSOURCES DE DJIBOUTI ALLOUÉS AU DÉVELOPPEMENT 17
3.1. Introduction 17
3.2. Arrangement institutionnel lié à la gestion et à l'utilisation des différentes formes de capital 18
3.3. Défis de gouvernance dans la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital pour la mobilisation des ressources 19
3.4 État de droit, la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital 20
3.5. Une approche panafricaine de renforcement de l'État de droit, des institutions et de la gouvernance en faveur de l'exploitation du capital de Djibouti 21
3.6. Conclusion et recommandations politiques 21

BIBLIOGRAPHIE 23

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Evolution du solde budgétaire et de la dette publique de Djibouti 3

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principaux Indicateurs Macro-Économiques et Sociaux 4
Tableau 2: Décomposition du Capital Naturel 9
Tableau 3: Indicateurs Clés de L'éducation, de la Santé et de la Main-D'œuvre de Djibouti 11

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Activités de mobilisation des ressources intérieures et déficit de financement du développement. 4
Encadré 2: Impacts potentiels de la réduction de l'aide au développement et des tarifs douaniers américains. 5
Encadré 3: Réformes et Investissements à Succès dans L'éducation 12

SIGLES ET ACRONYMES

ANPI	Agence nationale pour la promotion des investissements
APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
CAD	Comité d'aide au développement
CNIPLC	Commission nationale indépendante pour la prévention et la lutte anti-corruption
FII	Indicateurs des institutions financières
FDI	Indice de développement financier
FDJ	Franc Djibouti
FMI	Fonds monétaire international
ICH	Indice de capital humain
IDE	Investissements directs étrangers
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IIAG	Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine
ISSD	Initiative de suspension du service de la dette
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONU	Organisation des nations-unies
PEFA	Public expenditure and financial accountability
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPP	Partenariats public-privé
PRITI	Pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure
SEPE	Secrétariat exécutif chargé du portefeuille de l'État
STIM	Sciences, technologies, ingénierie et mathématiques
TVA	Taxe à la valeur ajoutée
UA	Union africaine
US$	Dollar américain

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le chapitre I décrit les performances macro-économiques récentes de Djibouti. Une croissance économique estimée à 6,6% en 2024 les sanctionne. Celle-ci est soutenue par les secteurs portuaires. Les perspectives pour 2025-2026 restent positives. Elles font état d'une croissance attendue qui est de l'ordre de 6,3% et de 6,6%, respectivement. Toutefois, des réformes sont nécessaires à l'effet d'assurer la diversification de l'économie et l'amélioration de la gouvernance publique. La mobilisation des ressources intérieures reste insuffisante et, donc, incapable de combler le déficit de financement. Résoudre ledit problème demande d'opérer des réformes fiscales et d'inscrire une gestion plus efficace des finances publiques.

Le chapitre II met en évidence le potentiel inexploité du pays. Il s'avère déterminant dans la mobilisation de ses ressources intérieures et l'identification des inefficacités liées à la collecte des recettes fiscales, à la gestion des dépenses publiques et à l'utilisation du capital naturel et humain. Les recettes fiscales stagnent, malgré la contribution de la taxe à la valeur ajoutée et des impôts sur les salaires, tandis que le capital naturel reste mal exploité. Des défis comme l'endettement extérieur et les faibles investissements dans le domaine de l'éducation et de la santé interviennent comme un frein à une croissance durable.

Le chapitre III analyse les défis institutionnels et de gouvernance entravant la mobilisation des ressources intérieures de Djibouti. Malgré des réformes, le pays peine à exploiter son plein potentiel économique. Les recommandations incluent le renforcement des institutions publiques, une réforme fiscale destinée à élargir la base taxable, la protection des droits de propriété et une coopération panafricaine qui vise l'amélioration de la transparence et de la gouvernance.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La République de Djibouti est nichée sur la Corne de l'Afrique. Elle bénéficie d'une position géostratégique sur la mer Rouge, fort d'un contact et d'un croisement avec l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde. Avec une superficie de 23 200 kilomètres carrés, le pays dispose d'une façade maritime de 370 kilomètres. Elle sert de principal débouché maritime à l'Éthiopie, pays voisin et enclavé c'est-à-dire sans accès à la mer. La population djiboutienne est estimée à 1.066.809 habitants en vie à la date arrêtée du 20 mai 2024 dans les résultats provisoires du troisième Recensement général de la population. Ces dernières années, Djibouti a enregistré une croissance soutenue et durable. La nation a ainsi accédé au statut de pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure. À partir de la décennie 2000, le pays a réalisé un taux de croissance de son produit intérieur brut (PIB) réel de près 5% en moyenne par an. Il provient surtout d'un afflux massif d'investissements directs étrangers dans le domaine des infrastructures de transport et de la logistique. Toutefois, malgré cette croissance économique durable, Djibouti reste confronté à des défis persistants en matière de développement humain, de pauvreté, d'inégalités sociales et de changement climatique. Il s'agit du tableau social et peu reluisant suivant : un indice de développement humain faible, un taux de pauvreté élevé, une situation de chômage préoccupante pour les jeunes, des inégalités sociales importantes et une vulnérabilité climatique croissante.

Le présent rapport pays vise à dresser une analyse claire et détaillée des performances économiques et sociales récentes du pays ainsi que les perspectives et risques macro-économiques à moyen terme. Ce document s'inscrit dans le cadre des perspectives économiques en Afrique 2025. Il met l'accent sur le thème retenu cette année : « Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique à l'effet d'en favoriser le développement ». Le rapport pays décline, au niveau national, la thématique et les analyses présentées à l'échelle continentale. Les principaux enjeux abordés dans ce rapport incluent la stimulation de la mobilisation et l'utilisation efficiente du capital intérieur. Une attention particulière est accordée à l'exploitation du potentiel de capital et les ressources du pays consacrées au développement. Le document s'aligne également sur les priorités stratégiques de la Banque africaine de développement (BAD), notamment les cinq urgences essentielles (Éclairer l'Afrique, Nourrir l'Afrique, Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique, Améliorer la qualité de vie des populations africaines). Le rapport en question diffuse des messages-clés et donne du relief à des recommandations liées à des politiques pour la gouverne des dirigeants. L'élaboration de ce rapport pays s'est appuyée sur une approche participative. C'était au moyen des consultations auprès des autorités nationales, des partenaires au développement, du secteur privé et de la société civile. La préparation de ce document s'est adossée sur des données statistiques récentes et des revues documentaires. Par ailleurs, elle a bénéficié de l'appui technique du département statistiques de la Banque.

1 PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

MESSAGES-CLÉS

En 2024, Djibouti a enregistré une croissance économique estimée à 6,6%. Elle a été soutenue par les secteurs portuaires, énergétique et les télécommunications. La politique monétaire a maintenu l'inflation à 2,1% en 2024 et le secteur financier a enregistré de bonnes performances. Les finances publiques se sont améliorées en 2024. Mais la dette extérieure publique demeure élevée. Le pays a renforcé son excédent courant en 2024 alors que les flux d'investissements privés ont diminué. Le taux de pauvreté reste élevé à 35,5%. Le taux de chômage est préoccupant chez les jeunes. Les perspectives économiques pour 2025-2026 sont globalement positives. Djibouti doit diversifier ses moteurs de croissance, améliorer la gouvernance publique et renforcer sa politique budgétaire.

1.1. Introduction

Ce chapitre présente un aperçu des récentes performances économiques de Djibouti ainsi que des prévisions de croissance pour la période 2025-2026. Il analyse les principaux facteurs de risques, les tendances macro-économiques, ainsi que les politiques budgétaires, l'inflation, la dette publique et les flux financiers. Des propositions de politiques, destinées à stimuler une croissance résiliente, soutenir la stabilité macroéconomique et faciliter la transformation structurelle, tout en répondant aux chocs économiques, y sont également abordées. Enfin, les liens entre la mobilisation des ressources intérieures et le déficit de financement du développement seront explorés dans ce chapitre, tout comme les progrès sociaux en matière de lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'emploi.

1.2. Performance en matière de croissance

En 2024, l'économie djiboutienne a enregistré une croissance du PIB réel de 6,6%, bien qu'en retrait par rapport à 2023 et, ce, malgré les tensions persistantes en mer Rouge. La croissance avait atteint 7,4% en 2023, stimulée qu'elle l'était par la reprise des activités portuaires et logistiques. Cette dynamique s'est poursuivie en 2024 grâce à l'essor des activités portuaires, notamment le trafic de conteneurs (+48%) et les opérations de transbordement, ainsi qu'à la production énergétique et les télécommunications. Le secteur tertiaire a évolué de 7,5% en 2024, contre 6,9% en 2023 et 3,4% en 2022, grâce à la reprise du secteur des transports (+15%) et des télécommunications (+6%). Le secteur secondaire a progressé de 4,5% en 2024, après une hausse de 12,4% en 2023 et de 7,2% en 2022, soutenu par les industries manufacturières (+17%) et la production d'électricité (+7%). Avec le rebond de l'élevage (+12%), le secteur primaire a également affiché une progression de 8,5% en 2024, contre 5,9% en 2023. En termes de demande, la consommation des ménages a été le principal moteur de la croissance, bien que

son taux ait ralenti à 2,8% en 2024 après 4,5% en 2023. Les exportations nettes des biens et des services ont augmenté de plus de 9% en 2024, contribuant ainsi à l'expansion économique. En revanche, les investissements ont diminué de 11% en 2024, après une hausse de 4% en 2023.

1.3. Autres évolutions macro-économiques et sociales récentes

1.3.1. Politique monétaire, inflation et taux de change

Une certaine stabilité caractérise le système monétaire djiboutien depuis 1949 grâce à un régime de Caisse d'émission. Le mécanisme en question repose sur une parité fixe entre la monnaie nationale et le dollar américain. Cette situation a permis de contenir l'inflation et de maintenir la confiance des investisseurs étrangers. Cependant, il empêche la Banque centrale de Djibouti de mener une politique monétaire active ou de jouer le rôle de prêteur en dernier ressort. Son objectif principal consiste à assurer une couverture à 100% de l'émission fiduciaire par des réserves en dollars américains. En 2024, l'inflation a progressé en moyenne annuelle de 2,1%, contre 1,5% en 2023, en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires, boissons comprises. En glissement annuel, l'inflation a reculé de 0,6% fin 2024, après avoir augmenté de 3,8% fin 2023.

1.3.2. Secteur financier

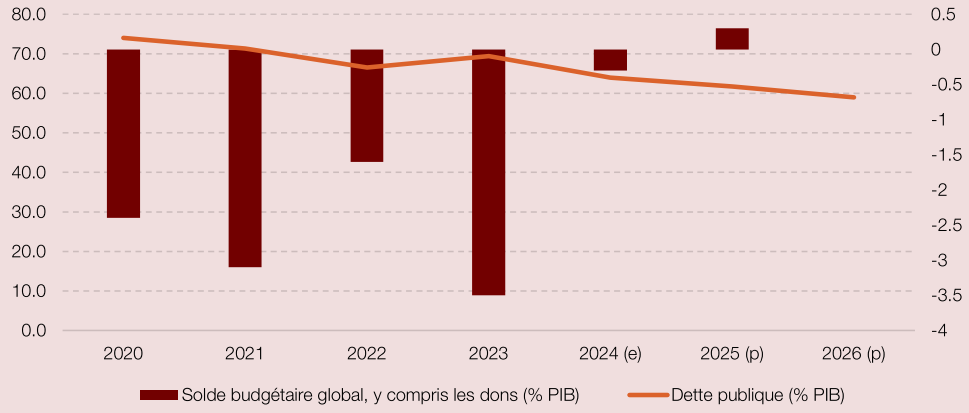
Les banques commerciales dominent largement le secteur financier de Djibouti. Le secteur en question continue d'afficher de bons résultats. En 2024, les dépôts bancaires ont atteint plus de 487 milliards de francs djiboutiens (FDJ) contre 471 milliards en 2023. Les crédits au secteur privé ont augmenté, passant de 151 milliards de francs djiboutiens en 2023 à 171 milliards en 2024. Le secteur bancaire demeure globalement solide, fort d'un ratio de solvabilité de 17,5% et une part de prêts non-performants maintenue à 4,1% des crédits en 2024. La liquidité du système bancaire reste élevée grâce à un ratio des actifs liquides qui représentent 45,5% des actifs totaux. Le ratio de transformation des dépôts en crédits s'est chiffré à 59,0% en 2024, contre 45,2% en 2023. Le taux de bancarisation de la population a augmenté pour atteindre 38,4% en fin 2023.

1.3.3. Politique budgétaire et dette publique

La situation budgétaire s'est nettement améliorée en 2024 grâce aux réformes des finances publiques. Elles sont à l'initiative du gouvernement et faisaient suite à l'évaluation du Programme de dépenses publiques et de responsabilité financière (PEFA) conduite en 2022. Les dépenses publiques ont baissé de 21,7% du PIB en 2023 à 18,4% en 2024. C'était grâce à une plus grande efficacité et transparence dans leur exécution. Les recettes fiscales ont légèrement augmenté. Elles ont même atteint 11,4% du PIB en 2024 contre 11,2% en 2023 en raison d'une meilleure mobilisation des ressources intérieures. Cette amélioration a permis de ramener le déficit budgétaire à 0,3% du PIB en 2024, après -3,5% en 2023. Toutefois, le pays continue de s'endetter pour financer ses projets d'infrastructure dans les secteurs à fort potentiel de développement. L'encours de la dette publique est passé de 66,5% du PIB en 2022 à 69,4% en 2023, avant de reculer à 64% en 2024. Les trois quarts de cette dette extérieure est attribuée aux entreprises publiques. Le service de la dette publique a fortement progressé ces dernières années, culminant à 4,6% du PIB en 2023 en raison de la fin de l'initiative de suspension du service de la dette du G-20

(ISSD) et de la maturité du prêt chinois pour l'aqueduc construit entre Djibouti et l'Éthiopie. La dette publique a franchi le seuil de surendettement, avec des arriérés de paiement estimés à 2,8% du PIB fin 2024.

Figure 1: évolution du solde budgétaire et de la dette publique de Djibouti



Source : données des administrations nationales et de la BAD, mai 2025

1.3.4. Position extérieure-flux financiers extérieurs

L'excédent du compte courant a renforcé sa position extérieure, passant de 18,1% du PIB en 2023 à 22,2% en 2024. Cette amélioration est surtout imputable à la progression nette de la balance commerciale et, dans une moindre mesure, au solde des services. En 2024, les importations des biens s'élèvent à 46% en Asie (Chine, Inde, Indonésie et Malaisie), à 32% au Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis et Oman) et à plus de 9% en Turquie. Les importations sont dominées par les produits alimentaires et boissons, les véhicules et matériels de transport, les métaux et produits des métaux, et les hydrocarbures et dérivés. En 2024, les exportations des biens sont principalement destinées à l'Éthiopie (90%). Elle est suivie des Émirats Arabes Unis et de la France (2,2%). Il s'agit des produits alimentaires, des véhicules et matériels de transport, des métaux ainsi que des machines diverses avec des appareils électriques. Les réserves officielles de change couvrent environ 5 mois d'importations en 2024. Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) ont diminué, passant de 5,2% du PIB en 2022 à 2% en 2024.

1.3.5. Évolutions sociales

L'indice de développement humain de Djibouti a progressé de 0,361 en 2000 à 0,513 en 2023. Il classe le pays au 175e rang mondial sur 193 nations. C'est dans la catégorie des pays à faible développement humain. L'espérance de vie à la naissance a légèrement augmenté de 63,6 ans en 2022 à 63,9 ans en 2024. En 2024, le taux de pauvreté de la population est estimé à 35,5%. Il est en légère baisse par rapport à 36,9% en 2023, d'après les données de la Banque mondiale. Le coefficient de Gini, la mesure des inégalités, s'élevait à 41,6% en 2017. Le taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans était estimé à 46% en 2017. Le taux de chômage demeure élevé (26,1% en 2017). La situation est préoccupante chez les jeunes (73% en 2017).

Encadré 1: Activités de Mobilisation des Ressources Intérieures et Déficit de Financement du Développement.

La mobilisation des ressources intérieures est essentielle quand il faut soutenir le développement durable à Djibouti. Malgré des efforts allant dans le sens d'accroître les recettes fiscales et de diversifier les sources de financement, le pays reste confronté à un déficit structurel de financement du développement. Ce déficit résulte de plusieurs facteurs, notamment une économie fortement dépendante des investissements étrangers ainsi que des dépenses liées à des infrastructures coûteuses. La conjoncture macro-économique actuelle, marquée par la croissance démographique et l'urbanisation rapide, accentue ces défis. Elle rend indispensable l'augmentation des recettes domestiques destinées au financement des projets de développement. Cependant, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur demeure considérable quand il faut compenser l'écart entre les besoins de financement et les capacités internes du pays.

Tableau 1: Principaux Indicateurs Macro-Économiques et Sociaux

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024 (e)	2025 (p)	2026 (p)
Taux de croissance du PIB réel (%)	1,2	4,4	5,2	7,4	6,6	6,3	6,6
Inflation (%)	1,8	1,2	5,2	1,5	2,1	2,2	2,2
Solde budgétaire (dons inclus) (% PIB)	-2,4	-3,1	-1,6	-3,5	-0,3	0,1	-0,2
Solde primaire (% PIB)	-1,7	-3,0	-0,8	-3,3	0,0	0,6	0,3
Solde du compte courant (% PIB)	11,5	31,0	18,8	18,1	22,2	20,9	20,5
PIB par habitant (US$)	2 918	3 051	3 283	3 792	3 974	4 208	4 462
Population totale (millions)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1
Espérance de vie à la naissance (ans)	63,2	63,4	63,6	63,7	63,9	64,1	64,3

Source : données des autorités nationales, Département des statistiques de la BAD, mai 2025, FMI, BM et ONU ; estimations (e) et projections (p) basés sur les calculs des auteurs.

1.4. Perspectives et risques macro-économiques

1.4.1. Perspectives

Les perspectives économiques de Djibouti restent positives. La prévision de croissance est de 6,3% en 2025 et de 6,6% en 2026. Cette croissance sera soutenue par la poursuite des activités de transbordement et la reprise de la construction. L'inflation devrait se stabiliser à 2,2% entre 2025 et 2026 en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des incertitudes liées à la situation internationale. La gestion prudente des finances publiques permettra d'aboutir à un léger excédent budgétaire de 0,1% du PIB en 2025 et à un déficit budgétaire de 0,2% en 2026. L'excédent du compte courant devrait rester stable autour de 21% du PIB en 2025-2026 grâce à la solidité des réexportations de marchandises vers l'Ethiopie.

1.4.2. Risques

Plusieurs facteurs de risque pourraient affecter les perspectives macro-économiques positives, notamment un ralentissement du trafic portuaire, des difficultés liées au remboursement

de la dette extérieure et une déviation partielle du transit éthiopien. D'autres risques liés aux impacts négatifs du changement climatique et à la guerre commerciale entamée par les États-Unis d'Amérique pourraient compromettre les perspectives économiques à moyen terme. Une diversification des moteurs de la croissance vers des secteurs à fort potentiel et une accélération des réformes fiscales pourraient contribuer à réduire ces risques. Parmi les facteurs susceptibles de favoriser une croissance plus élevée figurent les perspectives de forte expansion en Éthiopie et l'amélioration de la navigation maritime en mer Rouge.

Encadré 2: Impacts Potentiels de la Réduction de L'aide au Développement et des Tarifs Douaniers Américains.

Les réductions annoncées de l'Aide publique au développement (APD) affecteront surtout les partenaires bilatéraux représentant en moyenne 44% de l'aide reçue par Djibouti. La réduction ou l'arrêt des contributions de l'APD pourrait perturber significativement les programmes d'assistance humanitaire et alimentaire, les secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi que l'assainissement. L'adoption de nouveaux droits de douane de base de 10% pourrait avoir un impact limité sur l'économie djiboutienne en raison de la faiblesse des échanges commerciaux avec les États-Unis d'Amérique (1,5% des importations et exportations totales du pays. Toutefois, les tarifs douaniers américains entraineront des tensions inflationnistes au niveau international qui auront un impact négatif sur l'économie djiboutienne. La guerre tarifaire déclenchée par les États-Unis d'Amérique risque d'assombrir à moyen terme les perspectives de croissance au niveau régional et national.

1.5. Politiques à envisager pour accélérer le développement économique de Djibouti

Pour accélérer sa transformation structurelle, Djibouti devrait entreprendre des réformes économiques ciblées, en tenant compte de ses spécificités géographiques et socio-économiques. Il est crucial de diversifier les sources de croissance en s'appuyant sur ses avantages comparatifs, notamment en développant les secteurs de la logistique portuaire, des énergies renouvelables, des services numériques, du tourisme, et de la pêche. La gestion des finances publiques devrait être renforcée grâce à une digitalisation accrue du système fiscal, à une lutte plus efficace contre la fraude et à une meilleure allocation des dépenses publiques. Pour préserver la soutenabilité de la dette extérieure, Djibouti devrait privilégier les financements concessionnels et optimiser l'utilisation des dons. La gouvernance des entreprises publiques devrait être améliorée par la mise sur pied des contrats de performance assortis d'indicateurs clairs et d'audits réguliers. Le développement du secteur privé nécessite la réduction des coûts de l'énergie et du transport, ainsi que l'amélioration de l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au crédit adossé à des garanties publiques spécifiques. Enfin, le pays devrait massivement investir dans le capital humain, notamment dans le domaine de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à l'effet d'améliorer la productivité et réduire le chômage des jeunes.

2 STIMULATION DE LA MOBILISATION ET DE L'UTILISATION EFFICIENTE DU CAPITAL INTÉRIEUR

MESSAGES-CLÉS

Le pays est confronté à des difficultés financières en raison d'un déficit budgétaire persistant, des recettes fiscales insuffisantes et d'un endettement extérieur élevé. Le capital naturel est encore sous-exploité et mal géré en dépit des potentialités maritimes et d'énergies renouvelables. Le capital humain est également limité à cause du manque d'infrastructures éducatives et sanitaires beaucoup plus dans les régions rurales, ainsi que de l'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins actuels du marché du travail. Le capital d'entreprise à Djibouti est relativement faible. Le nombre d'entreprises formelles est limité. Elles sont, en majorité, issues du secteur tertiaire. Le développement du capital en question est entravé par des obstacles tels que les coûts élevés de création d'entreprise, l'accès restreint aux financements, l'insuffisance des infrastructures et l'inadaptation des textes règlementaires. Le secteur financier, largement dominé par les banques commerciales, ne mobilise pas suffisamment de ressources financières pour soutenir la transformation structurelle de l'économie djiboutienne. Toutefois, il y a des opportunités potentielles de développement durable à travers des instruments de financement innovants comme les financements mixtes et verts. Enfin, la mise sur pied des politiques publiques appropriées permettrait de soutenir le développement durable et inclusif de Djibouti grâce au renforcement du capital humain, à l'utilisation efficiente des capitaux domestiques et à la mobilisation des ressources financières alternatives.

2.1. Introduction

Ce chapitre examine les principaux défis rencontrés par Djibouti en termes de mobilisation et d'utilisation efficiente des ressources intérieures. Il évalue les ressources budgétaires et identifie les principales formes de capital -notamment le capital naturel, le capital humain, le capital financier et le capital des entreprises- dont dispose le pays à l'effet d'en suivre l'utilisation, l'efficacité et les lacunes. L'objectif principal est de déterminer comment mobiliser et valoriser ces ressources plus efficacement de manière à faciliter la croissance future, la transformation structurelle et le développement durable.

2.2. Mobilisation des ressources budgétaires

2.2.1. Besoins de financement de Djibouti

Le rapport pays 2024 de la BAD a évalué les besoins de financement de Djibouti pour accélérer la transformation structurelle à US$ 333,1 millions par an

jusqu'en 2030, correspondant à 8,4% du PIB de 2023. L'évolution de la situation des finances publiques est caractérisée par un déficit budgétaire persistant en raison des dépenses publiques élevées. C'est davantage le cas dans le domaine des infrastructures. Les recettes fiscales et non-fiscales ont enregistré une baisse tendancielle. Elles passent de 19,9% du PIB en 2019 à 17% en 2024. Les recettes en question sont actuellement insuffisantes et incapables de couvrir les dépenses de l'État. Les déficits publics sont largement financés par des emprunts extérieurs et des prêts bancaires. Cette situation de fragilité augmente la vulnérabilité liée à l'endettement du pays.

2.2.2. Recettes fiscales

En 2024, les recettes fiscales ont représenté une part prépondérante des recettes intérieures du pays (67%). Elles restent dominées par la taxe à la valeur ajoutée (22,6%), les impôts sur les salaires (21,6%), la taxe intérieure de consommation (20,1%), les impôts sur les sociétés et patentes (14,8%) et les surtaxes (10,8%). Les recettes fiscales ont reculé de 13% du PIB en 2019 à 11,4% en 2024, nécessitant une amélioration de la collecte des impôts. Dans le contexte régional, Djibouti applique un taux d'imposition sur les sociétés (25%) inférieur à celui de l'Éthiopie et du Kenya (30%). Les dons ont représenté 1,6% du PIB en 2024 et sont en recul depuis 2019 (4%).

2.2.3. Recettes non-fiscales

Les recettes non-fiscales ont constitué un tiers des recettes intérieures de 2024, en dépit d'une baisse de 6,9% du PIB en 2019 à 5,5% en 2024. Elles étaient surtout relatives aux revenus domaniaux et aux taxes pour services rendus. La baisse des revenus des domaines est surtout imputable au retrait des recettes en provenance des valeurs mobilières. En 2023, la structure des recettes non-fiscales est dominée par les redevances. Elles proviennent de la location des implantations militaires étrangères (58%) et sont suivies des revenus domaniaux (22,8%) et des taxes pour services rendus (8%). Comparé à d'autres pays africains, le ratio des recettes non-fiscales sur le PIB de Djibouti est plus élevé qu'au Kenya (3,7%) et en Éthiopie (1,1%).

2.2.4. Mobilisation des ressources fiscales intérieures et efficience des dépenses publiques

Les dépenses publiques sont allouées aux dépenses courantes (70%) et aux dépenses en capital (30%). Elles ont remarquablement reculé de 24,9% du PIB en 2019 à 18,4% en 2024 grâce à une gestion rigoureuse des finances publiques. Toutefois, l'efficacité et la répartition des dépenses constituent encore des enjeux majeurs à Djibouti. Le niveau élevé des dépenses publiques et la baisse des recettes fiscales ont contribué à maintenir un déficit budgétaire persistant ces dernières années. Les investissements publics en infrastructures dans les secteurs essentiels demeurent insuffisants en raison des marges budgétaires limitées. La masse salariale des agents de l'Etat a absorbé environ 30% des dépenses publiques en 2024, comparativement à 15,4% au Kenya.

2.3. Capital naturel de Djibouti

2.3.1. Vue d'ensemble du capital naturel de Djibouti

Selon le rapport pays 2023 de la BAD, Djibouti dispose de ressources naturelles relativement limitées en dehors des richesses marines et halieutiques abondantes et un potentiel en énergies renouvelables. Le capital naturel de Djibouti est principalement dominé par les ressources naturelles renouvelables. Elles sont en progression de 119% en valeurs entre 1995 et 2018, d'après les données

de la Banque mondiale (2021). Le couvert végétal naturel du pays est particulièrement limité et les ressources minérales sont peu développées et inexploitées à l'exception du sel. Les ressources de la mer sont importantes. Mais elles restent largement sous-exploitées. C'est également le cas des potentialités en énergies renouvelables (géothermie, solaire et éolienne). Or, elles peuvent être développées dans le but d'assurer l'indépendance énergétique du pays.

Tableau 2: Décomposition du Capital Naturel

	Total (en US$ millions, 2018)			Par tête (en US$, 2018)		
	1995	**2018**	**Evolution**	**1995**	**2018**	**Evolution**
Ressources renouvelables	868,8	1 903,8	119,1%	1 378,3	1 985,3	44,0%
Bois de forêts	2,7	6,4	137,0%	4,3	6,7	55,8%
Forêts	8,2	12,6	53,6%	13,1	13,1	-
Mangroves	0,5	51,8	10 260,0%	0,8	54,0	6 650,0%
Pêche et aquaculture	0	1,7	NC	0	1,8	NC
Aires protégées	0	17,5	NC	0	18,3	NC
Terres cultivées	103,3	143,0	38,4%	163,9	149,1	-9,0%
Pâturages	754,1	1 670,7	121,5%	1 196,2	1 742,2	45,6%
Ressources non renouvelables	0	0	-	0	0	-
Total	**868,8**	**1 903,8**	**119,1%**	**1 378,3**	**1 985,3**	**44,0%**

Source : Banque mondiale, 2021

2.3.2. Contribution économique du capital naturel de Djibouti

À Djibouti, la contribution du capital naturel à la croissance économique et aux recettes budgétaires n'est pas déterminante même si elle est en progression avec les secteurs de la pêche, du tourisme et des énergies renouvelables. Le secteur primaire reste peu développé. Sa part est inférieure à 2% du PIB. Le pays dispose d'une riche biodiversité marine avec un potentiel sérieux en matière de développement de la pêche et des produits halieutiques. Djibouti offre également des opportunités de développement du tourisme et pourrait développer les énergies renouvelables (solaire, géothermie, éolienne). La gestion des revenus générés par les ressources naturelles demeure un défi et requiert une meilleure gouvernance et transparence à l'effet de garantir une gestion durable et équitable.

2.3.3. Estimations et dynamique du capital naturel

La valeur économique totale du capital naturel de Djibouti est estimée à 1 904 millions de dollars américains en 2018, contre 869 millions en 1995. Cette augmentation est essentiellement expliquée par le doublement de la valeur économique des terres pastorales (88% de la valeur totale). La valeur par tête du capital naturel a augmenté de 44% sur la période 1995-2018 grâce aux pâturages (+46%) et aux mangroves (+6650%). La valeur économique et celle par tête du capital produit ont progressé de 715% et de 436% entre 1995 et 2018. Sur la même période, les valeurs économiques du capital naturel et du capital produit ont crû de 101% et 1017% en Éthiopie.

2.3.4. Défis de l'exploitation du capital naturel de Djibouti

Djibouti a procédé à la mise à jour de son système de comptabilité nationale en 2019. Mais la révision récente du PIB demeure partielle dans la mesure où des ajustements sont encore nécessaires dans le but de mieux refléter l'économie informelle et les secteurs environnementaux. Le pays n'a pas encore commencé à intégrer le système de comptabilité environnementale et économique. La comptabilisation du capital naturel de Djibouti est essentielle dans le renforcement de son rôle en matière de développement économique et la valorisation de l'exploitation potentielle des ressources naturelles du pays. Le marché du carbone offre également un potentiel important de valorisation des ressources naturelles avec la mise sur pied d'une contribution carbone dans le cadre de l'initiative souveraine carbone.

2.4. Ressources allouées à l'activité commerciale à Djibouti

2.4.1. Le paysage du capital commercial à Djibouti

Le capital d'entreprise désigne les ressources financières et matérielles dont dispose une entreprise pour stimuler son activité économique, son développement et ses investissements. Le capital d'entreprise joue un rôle clé dans la création, la gestion et le développement des entreprises. Il permet de couvrir les coûts de production, de lancer des nouveaux produits et d'élargir les parts de marchés des entreprises. Le capital d'entreprise permet également de soutenir l'innovation et la compétitivité des entreprises locales par rapport aux entreprises étrangères. À cet effet, le développement des entreprises djiboutiennes requiert des financements adaptés, tels que les facilités bancaires et les fonds d'investissements à l'effet de diversifier leur offre économique.

2.4.2. Indicateurs du capital des entreprises

À Djibouti, le nombre d'entreprises formelles demeure limité au regard de la population totale. En 2020, seules 4.880 entreprises formelles étaient enregistrées, selon les données disponibles de la Chambre de commerce de Djibouti. La majorité des entreprises formelles, soit plus de 75%, évoluent dans le secteur tertiaire, tandis que 22% opèrent dans la construction. L'industrie et les activités primaires représentent moins de 1% des entités formelles. En termes de densité d'entreprises, Djibouti recense moins de cinq entreprises formelles pour 1.000 habitants, contre une moyenne de 120 entreprises au Kenya. Cet état des choses souligne un faible dynamisme entrepreneurial. Par ailleurs, le secteur informel domine l'économie locale, avec environ 18.000 unités estimées en 2020. Il est le révélateur d'une prédominance des activités non-enregistrées.

2.4.3. Défis et opportunités d'amélioration du capital des entreprises djiboutiennes

Plusieurs contraintes freinent le développement du capital des entreprises djiboutiennes. Parmi les principaux obstacles figurent les coûts élevés liés à la création des entreprises, l'accès restreint au crédit bancaire, ainsi que les tarifs onéreux de l'électricité et des services de télécommunications. Le processus d'enregistrement d'une entreprise à Djibouti mobilise près de 40% du revenu national brut par habitant, contre, à peine, 15% au Kenya et 6% au Rwanda. Par ailleurs, seules 10% des entreprises djiboutiennes ont accès à des prêts ou des lignes de crédit en raison de garanties exigées souvent inaccessibles et de taux d'intérêt élevés. L'absence d'un marché financier, la qualité insuffisante des infrastructures de transport, et l'instabilité des politiques

fiscales et réglementaires aggravent également les difficultés d'investissement. Le poids du système fiscal est perçu comme un frein majeur à la création et au développement des petites et moyennes entreprises. Toutefois, une réforme en profondeur des politiques publiques, axée sur la simplification administrative, la stabilité réglementaire et un meilleur soutien aux PME, pourrait renforcer les opportunités de développement des entreprises et de création d'emplois durables.

2.5. Capital humain de Djibouti

2.5.1. État actuel du capital humain dans le pays

Djibouti est caractérisé par un faible capital humain en contradiction avec le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI). Le score simulé de l'Indice de capital humain (ICH) de Djibouti était de 0,41 en 2022, selon les données de la Banque mondiale. Ce score est en retard par rapport à la moyenne des PRITI de 0,48, et plus élevé que celle des pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) de 0,40. Le taux brut de scolarisation du primaire a crû de 78% en 2015-16 à 99% en 2023-24 et celui du moyen général est passé de 61 à 87% sur la même période. Le nombre moyen d'années de scolarisation est de 9,2 ans et le taux d'abandon est de 6% en 2023. Les indicateurs de santé accusent des retards en raison du manque d'infrastructures sanitaires et d'équipements de qualité. La situation est plus criarde dans les zones rurales. Toutefois, l'espérance de vie à la naissance a légèrement augmenté de 63,2 ans en 2020 à 63,7 ans en 2023. Le taux de mortalité maternelle était de 234,5 pour 100.000 naissances vivantes et celui de la mortalité infantile était de 54,1% pour 1.000 naissances vivantes en 2023. Le taux d'activité de la population de 15 à 64 ans était de 46% en 2017. Le chômage demeure un problème persistant affectant 26,1% des personnes âgées de 15 à 64 ans.

Tableau 3: Indicateurs Clés de L'éducation, de la Santé et de la Main-D'œuvre de Djibouti

Indicateurs	Année	Valeurs
Taux de scolarisation du primaire	2023	99
Taux de scolarisation du secondaire	2023	87
Taux de mortalité infantile (100.000 naissances vivantes)	2023	54
Taux de mortalité maternelle (100.000 naissances vivantes)	2023	234
Espérance de vie à la naissance (années)	2023	64
Taux d'activité (pourcentage des 15 à 64 ans)	2017	46

Source : données des autorités djiboutiennes

2.5.2. Principaux obstacles au développement du capital humain à Djibouti

Plusieurs obstacles majeurs entravent le développement du capital humain à Djibouti. Les financements des secteurs de la santé et de l'éducation sont relativement limités. Les infrastructures de base ainsi que les fournitures scolaires et médicales essentielles sont insuffisantes. Les infrastructures digitales et la connectivité à des prix abordables représentent des défis en termes d'éducation numérique et d'opportunités d'emplois en ligne. De plus, les programmes éducatifs sont inadéquats par rapport aux besoins actuels du marché du travail et les compétences avancées, dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM), restent limitées. La malnutrition

infantile et l'absence de protection sociale nuisent au développement à long terme du capital humain.

2.5.3. Investissement en matière d'éducation et du développement des compétences

Pour élargir l'accès à l'éducation et améliorer la qualité de son système éducatif, Djibouti devrait accroître ses investissements prioritaires dans le domaine des infrastructures scolaires et de la formation continue des enseignants avec un accent dans les localités rurales. Les formations techniques et professionnelles des élèves devraient être renforcées à l'effet de développer des compétences dans les secteurs émergents tels que la transition verte, les énergies renouvelables et l'agriculture durable. Le pays devrait également encourager l'éducation des STIM du niveau primaire aux filières supérieures dans l'objectif de mieux répondre aux besoins futurs du marché du travail. Des politiques incitatives (salaires élevés, carrière, incitations fiscales) visant à retenir les talents devraient être adoptées dans le but d'éviter la fuite des cerveaux.

Encadré 3: Réformes et Investissements à Succès dans L'éducation

Le gouvernement djiboutien a entrepris depuis les années 2000 des réformes dans le domaine de l'éducation axées sur l'amélioration de la qualité et de l'accès. Parmi les réformes menées, on peut citer le développement de l'enseignement préscolaire et la révision des programmes d'études dans le primaire et le premier cycle du secondaire. Les réformes ont permis le développement professionnel continu des enseignants et la réalisation des évaluations de l'apprentissage. L'accent a été mis sur les programmes d'inclusion et d'équité visant à soutenir l'éducation et le maintien à l'école des filles, des enfants à besoins spéciaux et des réfugiés. Par ailleurs, les réformes ont porté sur les technologies de l'éducation et le renforcement des compétences numériques.

2.5.4. La santé comme pilier du développement du capital humain

À Djibouti, le secteur de la santé fait face à des défis considérables, notamment un accès limité aux soins médicaux de qualité, une charge de morbidité élevée et une faible densité de professionnels médicaux et paramédicaux. Le manque d'infrastructures sanitaires est relativement critique dans les régions rurales. L'absence d'une couverture d'assurance-maladie adéquate limite l'accès aux services de santé par les populations rurales. Ces facteurs affectent directement la productivité de la main d'œuvre et réduisent la capacité des travailleurs à contribuer à la création de la richesse. Pour renforcer le système actuel de santé, le gouvernement devrait améliorer l'accès aux soins par les populations vulnérables et garantir une couverture d'assurance-maladie universelle.

2.6. Capital financier

2.6.1. Marchés financiers et de capitaux nationaux

Le secteur financier djiboutien est largement dominé par les banques commerciales. Elles représentent 98% du total des actifs financiers. Il comprend également des institutions financières spécialisées, des sociétés d'assurance et des fonds de pension. Les banques mobilisent un volume croissant de dépôts, offrant ainsi un potentiel crédible au soutien de l'investissement et du développement économique. Elles financent surtout les infrastructures stratégiques dans les secteurs-clés tels que les transports, la logistique, l'énergie et les télécommunications. L'immobilier bénéficie aussi d'un intérêt accru. C'est en réponse à la forte croissance urbaine et au déficit en logements. Les banques

restent relativement liquides. Mais elles replacent une part importante des dépôts à l'étranger à cause de la carence des projets bancables. L'introduction des banques islamiques a enrichi l'offre des produits et des services financiers conformes aux principes de la Charia. Les sociétés d'assurance et les fonds de pension détiennent des ressources à long terme dans les banques, contribuant indirectement au financement de l'économie. Cependant, une part non-négligeable des ressources financières est thésaurisée ou transférée à l'étranger. Pour limiter cette fuite des capitaux, les banques djiboutiennes doivent proposer des conditions attractives et des produits financiers innovants. Par ailleurs, plus de vingt agences de transfert d'argent opèrent activement dans la sous-région et les pays arabes, renforçant les flux financiers transfrontaliers.

2.6.2. État du développement financier de Djibouti

Le développement financier de Djibouti est mesuré à l'aide de l'indice de développement financier (FDI) du Fonds monétaire international (FMI). Toutefois, la valeur de l'indice composite de développement financier reste biaisée pour Djibouti. C'est en raison de l'absence d'un véritable marché financier. L'analyse s'appuie donc principalement sur les indicateurs relatifs aux institutions financières (FII). Cet indice a connu une progression modérée entre 2006 et 2021, passant de 0,214 à 0,273, grâce à l'implantation de dix nouvelles banques. Ces progrès sont principalement expliqués par une meilleure inclusion financière alors que l'efficacité financière a reculé sur la période 2006-2021. L'indice de l'inclusion financière dans les banques a connu une amélioration continue, passant de 0,03 en 2006 à 0,18 en 2021. Cet indicateur souligne un meilleur accès de la population aux services financiers grâce au développement des infrastructures bancaires et à la digitalisation croissante des services financiers. En revanche, la profondeur financière est demeurée relativement faible, bien qu'en légère amélioration, oscillant entre 0,07 et 0,09 entre 2006 et 2021. La faiblesse de cet indicateur est le témoignage d'une structure financière relativement limitée, avec la rareté d'instruments financiers diversifiés. Quant à elle, l'efficacité financière a montré une variabilité importante, en retrait de 0,63 en 2006 à 0,60 en 2021, après un pic à 0,68 en 2009. Les banques connaissent des défis persistants en matière d'utilisation efficace et optimale des ressources financières disponibles.

2.6.3. Mobilisation des ressources financières pour le développement de Djibouti

La mobilisation des ressources financières à l'effet de soutenir le développement de Djibouti repose principalement sur le système bancaire, les emprunts extérieurs et les investissements directs étrangers. Les banques mobilisent une part importante des ressources nécessaires au financement de l'économie même si l'accès aux crédits demeure limité. C'est davantage le cas chez les PME. Le secteur bancaire, composé de 13 établissements, est globalement bien capitalisé et affiche une bonne liquidité. Entre 2003 et 2024, les crédits à l'économie ont progressé de 13,4%, avec des taux d'intérêt avoisinant de 10% et des maturités pouvant atteindre 20 ans. La mobilisation des ressources financières par le secteur des assurances connaît également une dynamique positive. Elle est impulsée par l'entrée de nouvelles compagnies d'assurances, en l'occurrence les assurances islamiques. Toutefois, le secteur des assurances reste confronté à des défis majeurs : une couverture des risques et dommages limitée, une faible pénétration du marché (moins de 5% de la population) et des capacités réduites de gestion des risques.

Par ailleurs, les fonds de pension offrent un potentiel remarquable pour le financement à long terme. Enfin, la finance alternative (capital-investissement, capital-risque, financement participatif, partenariats public-privé, etc.) représente une opportunité stratégique pour diversifier les sources de financements traditionnelles.

2.6.4. Ressources financières offshore allouées au développement de Djibouti

Les ressources financières offshore jouent un rôle déterminant dans le financement du développement à Djibouti. En effet, le pays a largement fait recours aux emprunts extérieurs à l'effet de financer le développement des infrastructures prioritaires, notamment la nouvelle ligne ferroviaire reliant les ports de Djibouti à Addis-Abeba et le projet d'adduction d'eau à partir d'Éthiopie. Ces emprunts, majoritairement contractés par les entreprises publiques, ont fortement alourdi le niveau d'endettement du pays. Il est passé de 48% du PIB en 2013 à 69,3% en 2023. La soutenabilité de la dette extérieure demeure une préoccupation majeure et limite les capacités d'emprunt futures du pays. Par ailleurs, Djibouti a bénéficié d'un afflux massif d'investissements directs étrangers dans les infrastructures de transport et de la logistique durant les décennies 2000 et 2010. À l'avenir, le recours à des financements étrangers privés, combinés à des ressources publiques, pourrait soutenir la diversification économique et les projets liés à l'adaptation au changement climatique. Selon les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le pays a reçu en moyenne 10% de son PIB sous forme d'Aide publique au développement entre 2015 et 2023, davantage auprès des pays du Comité d'aide au développement (CAD). En revanche, les transferts et envois de fonds de la diaspora djiboutienne restent limités (2% du PIB en 2020) en raison du faible nombre de Djiboutiens établis à l'étranger.

2.6.5. Financement innovant

Djibouti est actuellement confronté à des difficultés importantes pour mobiliser les financements nécessaires aux projets d'infrastructures visant à accélérer sa transformation structurelle. De plus, le pays ne dispose pas encore d'un accès aux marchés internationaux de capitaux de manière à lever des financements suffisants pour les projets d'adaptation au changement climatique. Toutefois, Djibouti pourrait tirer parti des instruments de financements innovants, notamment les mécanismes de financements mixtes et verts. Les financements mixtes, qui combinent des capitaux publics et privés, permettent de réduire les risques politiques, économiques et de gouvernance, tout en orientant les investissements privés vers les secteurs prioritaires de développement. Ces financements pourraient également contribuer à stimuler les investissements privés dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Par ailleurs, les financements verts pourraient permettre d'accéder à des ressources financières destinées aux projets climatiques. Ces outils pourraient ainsi accélérer la transition verte du pays à travers les obligations vertes et les Sukuks islamiques liés à des activités durables. À plus long terme, le développement des Fintechs pourrait permettre à Djibouti de mieux mobiliser l'épargne nationale et d'élargir l'accès au financement notamment pour les PME.

2.7. Recommandations politiques

Djibouti fait face à des défis considérables en matière de mobilisation et d'utilisation de ses ressources financières domestiques. Le pays dispose de capitaux nationaux. Mais ils sont limités. Leur mobilisation reste insuffisante et inefficace en raison

d'un déficit budgétaire récurrent, d'une faible collecte de l'épargne et d'un niveau élevé d'endettement extérieur. De plus, la gestion des dépenses publiques demeure inefficace et les capacités humaines limitées restreignent une utilisation optimale des ressources disponibles. Le pays n'exploite pas pleinement son capital naturel, humain, financier et entrepreneurial. Pour inverser cette situation, Djibouti pourrait entreprendre les réformes ciblées suivantes :

1. **Augmenter les recettes internes**
   Les réformes fiscales devraient permettre l'élargissement de l'assiette fiscale en augmentant, notamment la collecte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des impôts fonciers, ainsi qu'une intégration progressive de l'économie informelle dans le système fiscal.

2. **Renforcer l'exploitation du capital naturel**
   Djibouti devrait diversifier davantage son économie en tirant parti de ses ressources naturelles, notamment la pêche et les énergies renouvelables.

3. **Soutenir le capital d'entreprise**
   Le secteur financier devrait proposer des prêts à des conditions accessibles et des solutions de financement innovantes aux PME.

4. **Développer le capital humain**
   Les pouvoirs publics devraient accroître les investissements dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et des infrastructures sanitaires à l'effet de renforcer le capital humain et d'améliorer la compétitivité de l'économie à long terme.

3 EXPLOITATION DU POTENTIEL DE CAPITAL ET DES RESSOURCES DE DJIBOUTI ALLOUÉS AU DÉVELOPPEMENT

MESSAGES-CLÉS

La qualité des institutions, de la gouvernance et de l'État de droit est essentielle pour permettre à Djibouti de mobiliser des ressources financières et de promouvoir le développement durable. Le pays dispose de ressources internes limitées. Mais il est confronté à des problèmes de gouvernance et de mauvaise gestion des capitaux. Malgré l'adoption des réformes destinées à améliorer la gestion des ressources, Djibouti rencontre des difficultés liées à l'efficacité des institutions et à la capacité limitée des agents publics. La mauvaise gestion des projets et les fuites de capitaux demeurent des obstacles majeurs qui freinent la transformation structurelle du pays. Djibouti fait face à des défis budgétaires importants. Son système fiscal est inefficace et ses exonérations fiscales demeurent massives. Cette situation exacerbe les évasions fiscales. Le pays doit renforcer sa gouvernance fiscale, élargir l'assiette fiscale et renforcer les capacités des institutions publiques. Le manque de prévisibilité des textes réglementaires et la protection des droits de propriété limitent l'investissement à Djibouti. Des réformes législatives et judiciaires sont nécessaires au renforcement de la confiance des investisseurs. Djibouti devrait collaborer avec les initiatives panafricaines pour renforcer l'État de droit et la gouvernance, ce qui améliorerait la mobilisation des ressources pour le développement. Le pays doit investir massivement dans le capital humain, améliorer la transparence fiscale et gérer efficacement ses ressources naturelles pour soutenir une croissance durable et inclusive.

3.1. Introduction

Le présent chapitre se focalise sur l'influence de la qualité des institutions, de la gouvernance et de l'État de droit sur la capacité de Djibouti à mobiliser son capital intérieur et à promouvoir le développement durable. En mettant en évidence le rôle central du gouvernement, ce chapitre examine la dotation du pays en ressources naturelles, en capital humain et en d'autres ressources financières, ainsi que son potentiel en matière de stimulation d'une croissance durable et d'incitation à la transformation structurelle. Le chapitre analyse l'impact des problèmes de gouvernance, de corruption et de fuite de capitaux sur l'efficacité de la mobilisation des ressources et propose des réformes stratégiques pour tirer parti du capital intérieur de Djibouti.

3.2. Arrangement institutionnel lié à la gestion et à l'utilisation des différentes formes de capital

La qualité ou les lacunes des dispositions institutionnelles joue un rôle primordial dans la gestion et l'utilisation efficaces des différentes formes de capital. Cette section explore la qualité et les faiblesses des institutions djiboutiennes en charge de la mobilisation des ressources nécessaires au développement économique. Le pays a mis sur pied des cadres institutionnels et adopté des dispositions réglementaires dans le but de mieux gérer et utiliser efficacement les ressources publiques et le capital intérieur. Au sujet des ressources fiscales, la mobilisation des recettes publiques repose principalement, à Djibouti, sur deux institutions : la Direction générale des impôts et la Direction générale des douanes et des droits indirects. L'efficacité de ces deux directions est limitée par l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, la faible rémunération des agents et le manque de formation continue. À la suite de l'évaluation PEFA, une stratégie de réforme des finances publiques a été élaborée par les pouvoirs publics afin de renforcer la gouvernance économique et financière, ainsi que le processus de modernisation de l'administration fiscale. Dans le cas des ressources commerciales, Djibouti a adopté un Code des investissements très incitatif en 1994 et mis sur pied l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI) en 2001 afin de faciliter les investissements nationaux et étrangers. Cette agence offre une assistance technique et administrative aux investisseurs et les accompagne dans toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre des projets d'investissement. Le pays dispose, depuis 2008, d'une Loi sur la concurrence, la répression de la fraude et de la protection du consommateur. Elle interdit les ententes, lutte contre les abus de position dominante et vise à protéger les consommateurs. Pour accroître la participation du secteur privé à l'effort économique, le gouvernement a adopté en 2017 une loi sur les partenariats public-privé (PPP) et une direction PPP rattachée au ministère de l'Économie et des Finances a vu le jour. Dans le domaine du capital naturel, le pays dispose de ressources limitées. La Direction des ressources naturelles au sein du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles est chargée de la supervision générale, de l'étude et de la valorisation des richesses du pays. L'absence de coordination inter-institutionnelle et les capacités techniques limitées ne permettent pas d'optimiser la mobilisation et l'utilisation efficiente du capital naturel de Djibouti. Dans le domaine de la finance, Djibouti ne dispose pas encore d'un marché financier. La BAD a récemment financé une étude de faisabilité liée à la mise sur pied d'un marché financier régional à Djibouti. En dépit des réformes entreprises dans le sens de l'amélioration de la qualité des institutions chargées de la mobilisation des ressources financières, le pays fait face à des défis persistants en rapport avec la corruption, la gestion inefficace des ressources et des structures administratives non adaptées. La faiblesse des institutions publiques et les capacités de contrôle limitées de l'État ne permettent pas à Djibouti d'exploiter pleinement ses ressources disponibles. Les fuites de capitaux et la gestion inefficace des projets de développement privent le pays de ressources importantes à allouer au financement de sa transformation structurelle. Toutefois, le pays a fait des progrès remarquables en matière de renforcement de la qualité institutionnelle dans des domaines-clés tels la gestion des infrastructures portuaires et la fiscalité. Dans le domaine portuaire, Djibouti a pu renforcer significativement la performance de ses plateformes de transport maritime avec la modernisation des infrastructures et l'amélioration de la gestion des ports pour devenir un hub logistique régional. Par ailleurs, des réformes fiscales ont été

mises en vigueur par le gouvernement ces dernières années pour accroître les recettes publiques et lutter contre l'évasion fiscale. Une Commission nationale indépendante chargée de prévenir et de lutter contre la corruption (CNIPLC) a été instituée en 2013 afin de promouvoir l'intégrité et la transparence au sein des institutions publiques et privées. Cependant, le pays doit continuer à renforcer l'indépendance des institutions publiques de contrôle, comme la Cour des comptes et l'Inspection générale d'État de manière à s'assurer que les ressources sont utilisées de manière optimale. Enfin, Djibouti devrait également s'inspirer des expériences réussies dans d'autres pays africains, tels que le Rwanda, à l'effet de garantir une mobilisation et une utilisation efficaces des ressources.

3.3. Défis de gouvernance dans la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital pour la mobilisation des ressources

Selon le rapport de 2024 de l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG), Djibouti a obtenu une note de 43,1 points sur 100, en-deçà du score moyen continental de 49,3 points. La note en question le classe au 38ème rang sur les 54 pays africains. Entre 2014 et 2023, le score du pays s'est amélioré de 3,9 points. Mais cette évolution a été ralentie sur la période 2019-2023 (+1,3 point). La gouvernance revêt une importance cruciale quand il faut assurer une mobilisation efficace des ressources nationales et étrangères. Le cadre de gouvernance comprend les normes, les règles, les institutions et les processus qui déterminent l'exercice du pouvoir et des responsabilités en matière de mobilisation et d'utilisation des capitaux. Djibouti fait face, ces dernières années, à des défis importants dans le domaine de la gouvernance fiscale. Le pays peine à attirer les investisseurs étrangers. L'absence de prévisibilité dans les décisions prises par l'administration fiscale peut être perçue comme un problème de gestion majeur dans le pays. Une telle situation peut décourager les investisseurs locaux et étrangers et les inciter à plutôt intervenir dans d'autres pays où les règles sont plus claires et constantes. La loi n°142 portant budget initial de l'État de l'exercice 2022 a introduit une contribution exceptionnelle de 1% sur le chiffre d'affaires ou de 10% sur les bénéfices applicables sur les résultats de 2021 des entreprises exonérées au titre du Code des investissements ou installées dans les zones franches. De plus, le système fiscal du pays n'est pas adapté à cause d'une assiette fiscale étroite et du secteur informel qui représente plus de 50% de l'économie djiboutienne, selon les estimations nationales. La collecte des impôts directs et indirects représente également un défi récurrent en raison de l'inefficacité de l'administration fiscale et de l'évasion fiscale. Par ailleurs, les exonérations fiscales, à Djibouti, accordées aux investisseurs étrangers et aux forces militaires présentes sur le territoire, ont représenté 19% du PIB en 2022 tandis que les recettes fiscales étaient à peine d'une valeur de 11,2% du PIB en 2023. Ces chiffres suggèrent des défis significatifs en matière de mobilisation des ressources fiscales. Concernant l'indice de perception de la corruption de Transparency International, le pays a légèrement progressé avec un score de 31 points sur 100 en 2024, classant Djibouti au 127ème rang sur 180 pays. Pour surmonter les défis liés à la mobilisation des capitaux, le pays doit renforcer son cadre de gouvernance dans les domaines de la fiscalité et du renforcement des capacités des institutions publiques. Tout d'abord, Djibouti doit réformer son système fiscal en élargissant l'assiette grâce à l'intégration graduelle du secteur informel et en adoptant un cadre budgétaire à moyen terme dans le but d'améliorer la prévisibilité des politiques publiques. Ensuite, le pays doit renforcer les capacités des institutions publiques en améliorant la transparence et

en mettant sur pied des mécanismes de contrôle stricts et des organes de contrôle indépendants.

3.4 État de droit, la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital

L'État de droit joue un rôle central dans la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital. En effet, plusieurs dimensions de l'État de droit influent directement sur la capacité des pays à attirer des investisseurs et à gérer ses ressources de manière efficiente. Parmi ces dimensions, la solidité des institutions, la protection des droits de propriété, l'exécution des contrats et la prévisibilité des politiques publiques sont des facteurs essentiels à la mobilisation des capitaux nécessaires au développement durable. Dans le cas de Djibouti, des défis importants en matière de gouvernance, de respect des règles et de gestion des ressources limitent la capacité du pays à attirer des investisseurs potentiels et à mobiliser des ressources financières allouées à la transformation structurelle de l'économie. En matière de protection des droits de propriété, les investisseurs sont particulièrement sensibles aux changements arbitraires de législation ou l'expropriation. La nationalisation du Doraleh Container Terminal par l'État djiboutien en 2018 au détriment de Dubai Port World a découragé de nombreux opérateurs étrangers et locaux qui souhaitaient investir dans les secteurs industriel, immobilier et de ressources naturelles. Le manque de fiabilité et de prévisibilité dans l'exécution des contrats constitue un frein majeur à l'investissement à Djibouti. La protection contre l'expropriation demeure également une préoccupation majeure pour certains opérateurs souhaitant investir à Djibouti. En dépit des problèmes de gouvernance, le pays continue d'attirer des investisseurs étrangers en raison de sa localisation géostratégique, de la stabilité politique, de son système monétaire et des avantages au titre du Code des investissements. D'abord, Djibouti jouit d'une position géostratégique privilégiée sur la mer Rouge où transite 12% du commerce maritime mondial. La stabilité politique et la parité fixe de la monnaie nationale avec le dollar américain représentent une opportunité d'affaires pour les investisseurs étrangers et nationaux. Le franc djiboutien est adossé, depuis 1949, au dollar américain par une parité fixe, avec une absence de contrôle de devises. Le pays accorde de nombreux avantages aux investisseurs étrangers et nationaux au titre du Code des investissements. Il convient de citer des exonérations fiscales (impôts sur les sociétés, taxe à la valeur ajoutée, droits de douane), un accès facilité aux terres pour les projets d'investissements et le libre transfert des bénéfices. Toutefois, pour attirer les investisseurs et mobiliser les financements nécessaires à son développement, Djibouti doit entreprendre des réformes qui visent le renforcement de l'État de droit. Le pays doit mettre en œuvre des textes législatifs et judiciaires afin d'assurer une protection stricte des droits de propriété. Le respect et l'exécution des contrats de manière transparente vont permettre de renforcer la confiance des investisseurs et de réduire les risques associés à l'investissement. L'exemple du Rwanda est un modèle pertinent pour le cas de Djibouti en matière d'amélioration de la gestion et de l'utilisation des différentes formes de capital. Le Rwanda a mis sur pied, ces dernières années, d'importantes réformes visant à renforcer la protection des droits de propriété, à améliorer l'exécution des contrats et à réduire la corruption.

3.5. Une approche panafricaine de renforcement de l'État de droit, des institutions et de la gouvernance en faveur de l'exploitation du capital de Djibouti

Djibouti pourrait tirer parti d'une approche panafricaine pour renforcer l'État de droit, les institutions et la gouvernance afin d'exploiter son capital. Le pays pourrait collaborer avec les différentes initiatives transfrontalières visant à intégrer les systèmes institutionnels, à améliorer la transparence et à renforcer l'État de droit. Ces initiatives pourraient contribuer à l'attrait des investisseurs étrangers et à la réduction des fuites de capitaux, des flux financiers illicites et l'évasion fiscale. Ces dernières années, Djibouti a continué de renforcer sa collaboration avec les communautés économiques régionales et l'Union africaine (UA) à l'effet d'harmoniser les règlementations financières et d'améliorer la supervision transfrontalière. Cette approche panafricaine devrait contribuer à faciliter la mobilisation des ressources financières allouées au développement du pays.

3.6. Conclusion et recommandations politiques

Pour libérer pleinement le potentiel de développement économique de Djibouti, il est essentiel de consolider l'État de droit, de renforcer l'indépendance et la capacité des institutions publiques et d'instaurer une gouvernance plus transparente et efficace. En matière de capital humain, Djibouti doit intensifier ses investissements dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle, de la santé et de la création d'opportunités d'emploi. Pour le capital financier, le pays doit améliorer la mobilisation des recettes budgétaires en élargissant l'assiette fiscale, et renforcer la digitalisation de l'administration fiscale. Concernant le capital naturel, le pays doit mettre sur pied une stratégie de valorisation durable de ses ressources, notamment halieutiques et géothermiques, tout en adoptant des politiques environnementales appropriées.

BIBLIOGRAPHIE

Banque africaine de développement (BAD), 2023. Étude de faisabilité pour la mise en place d'un centre financier régional à Djibouti, Abidjan

BAD, 2023, Djibouti : Vers un nouveau modèle de croissance au-delà des activités portuaires, Abidjan

BAD, 2025. Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique. Abidjan

BAD, 2024, Mesurer la richesse verte des nations : capital naturel et productivité en Afrique. Abidjan

BAD, 2025, Note AEO 2025 pour Djibouti

BAD, 2023, Rapport Pays (Djibouti) 2023, Abidjan

BAD, 2024, Rapport Pays (Djibouti) 2024, Abidjan

Banque centrale de Djibouti, 2024, Rapport annuel 2023, Djibouti

Banque mondiale, 2025, Macro Poverty Outlook - avril 2025, Washington DC

Banque mondiale, 2025, Rapport sur le climat et le développement – Djibouti, Washington DC

Banque mondiale, 2024, Rapport sur le capital humain à Djibouti, Washington DC

Banque mondiale, 2024, Country Economic Memorandum – Djibouti, Washington DC

Gouvernement de Djibouti, 2023, Évaluation de la performance du système de gestion des finances publiques suivant la méthodologie PEFA, Djibouti

Gouvernement de Djibouti, 2021, Plan National de Développement Djibouti (PND) ICI 2020-2024, Djibouti

Institut national de la statistique, 2024, Annuaire statistique, Djibouti

Ministère de l'Économie, des Finances, chargé de l'Industrie, 2024, Note de cadrage macroéconomique 2024-2028, Djibouti

Transparency International, 2024, Indice de perception de la corruption 2024, Berlin

